



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Service des affaires étudiantes

# Bulletin d'information Mars 2002

## Forces AVENIR 2002



Pour changer le monde... vous avez fait preuve d'ingéniosité, de détermination, de leadership? Vous

vous êtes engagé dans votre milieu? Vous avez participé à un projet dont les retombées ont eu une incidence significative dans votre communauté ou dans votre champ de compétence? Vous êtes un candidat idéal pour le Gala Forces AVENIR!

**Vous êtes intéressé? Faites vite !**

**La date limite pour déposer votre candidature à l'Université Laval est le 5 avril**

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès du Service des affaires étudiantes : **656-5906**

## La Vitrine étudiante



Avec tambours et trompettes, La Vitrine étudiante invite tous les membres de la

communauté universitaire à découvrir le génie créatif des étudiantes et des étudiants de l'Université Laval.

Dompteurs de verbes et de sons, maîtres de la jonglerie moléculaire, magiciens de l'image, acrobates de la technologie et beaucoup d'autres encore seront réunis sous le même chapiteau.

À l'affiche : des expositions, des animations, des conférences, de la musique, du théâtre et plus encore !

**La Vitrine étudiante, les 27, 28 et 29 mars prochains aux pavillons Alphonse-Desjardins et Maurice-Pollack!**

## Les activités de la Rentrée 2002



Votre association étudiante planifie l'organisation des activités d'accueil pour la Rentrée 2002?

L'Université Laval émet quelques lignes directrices en ce qui concerne l'organisation de ce genre d'activités. **Celles-ci vous indiquent notamment que vos activités doivent :**

- viser à développer le sentiment d'appartenance;
- accélérer la connaissance des ressources de la faculté ou de l'école;
- provoquer la rencontre des professeurs et des étudiants des autres années;
- faciliter la connaissance du campus;
- faciliter le développement de l'entraide;
- stimuler la connaissance des pairs.

Comme par les années passées, les activités de la rentrée organisées par les associations étudiantes doivent se dérouler au cours d'une journée de la première semaine de cours, c'est-à-dire **entre le 3 et le 6 septembre** en ce qui concerne la Rentrée 2002.

Pourquoi pas intégrer une visite de *Rendez-vous Laval* à vos activités? *Rendez-vous Laval* réunit l'ensemble des ressources et des services mis à la disposition des étudiantes et des étudiants.

Cette année, l'événement aura lieu les **3, 4 et 5 septembre** aux pavillons Alphonse-Desjardins et Maurice-Pollack.

## Règlements à respecter

Tous les règlements applicables à l'Université Laval doivent être respectés lors de l'organisation et de la tenue des activités de la Rentrée, et ce, malgré que cette période en soit une de réjouissance.

Nous vous soulignons donc quelques règlements qui devront mériter une attention particulière de votre part.

- Règlement sur le harcèlement sexuel
- Règlement sur les activités sociales avec vente ou consommation d'alcool (Il est interdit de vendre quoi que ce soit dans les rues et dans les stationnements.)
- Règlement sur l'utilisation du nom, des armoiries, de l'identification institutionnelle et du blason de l'Université Laval

Tous ces règlements sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements)

## Guide de la CADEUL

La CADEUL a adopté, il y a quelques années, le guide *Les activités d'accueil à l'Université Laval*. Ce document, préparé pour les organisateurs des activités d'accueil, propose des lignes directrices à suivre afin d'assurer le respect et la sécurité des participantes et des participants. Il est joint à cet envoi; nous vous invitons à le lire attentivement.

## Approbation des activités

Avant de se lancer officiellement dans l'organisation des activités d'accueil, les associations étudiantes doivent soumettre leur projet à leur doyen ou à leur doyenne pour approbation. Cette approbation est nécessaire et permettra, si vous le désirez, la diffusion du programme par le courrier de la faculté auprès des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants.

Une fois le projet accepté, les associations étudiantes doivent faire parvenir une copie de celui-ci au Service de sécurité et de prévention, à l'attention de monsieur Guy Vézina, ainsi qu'au Service des affaires étudiantes, à l'attention de madame Édith Poulin.

**Service des affaires étudiantes**  
Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 2348  
Téléphone: (418) 656-5906  
Télécopieur : (418) 656-3079  
Orfe@vraae.ulaval.ca  
[www.vraae.ulaval.ca/cae/cae.htm](http://www.vraae.ulaval.ca/cae/cae.htm)

## Liste d'étudiantes et d'étudiants

Seul la présidence d'une association étudiante dûment reconnue par l'Université Laval peut obtenir une liste des étudiantes et des étudiants de son département. Pour obtenir une telle liste, une demande doit être adressée à la directrice du Service des affaires étudiantes, madame Édith Poulin. Cette demande doit préciser les besoins exacts de l'association (liste, série d'étiquettes, programme, cycle, etc.). Le bureau du Service des affaires étudiantes est situé au local 2348 du pavillon Alphonse-Desjardins.

---

---

## Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec

---

---

Cette année encore, le prix du Lieutenant-gouverneur sera remis à une finissante ou à un finissant de l'Université Laval qui aura terminé un programme de premier cycle menant à un grade.

Ce prix, qui prend la forme d'un parchemin signé par le Lieutenant-gouverneur, reconnaît tant la qualité du dossier académique que l'importance et la valeur de l'engagement social et communautaire.

### Vous désirez déposer votre candidature?

Pour être admissible à ce prix, l'étudiante ou l'étudiant devra **avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,8 sur 4,3 et avoir terminé un programme de premier cycle menant à un grade à la fin de la session d'hiver 2002.**

Tous les dossier déposés doivent contenir un copie du relevé de notes, un curriculum vitae faisant état de la nature et de l'importance de l'engagement social ou communautaire pendant les études et toute autre pièce justificative jugée pertinente.

Le dossier complet doit parvenir sous pli cacheté au **Bureau du secrétaire général** au plus tard le **vendredi 12 avril 2002 à 13h30** à l'adresse suivante :

CONCOURS PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC  
M. André C. Côté, secrétaire général  
Bureau du secrétaire général  
Université Laval  
2183, pavillon Jean-Charles-Bonenfant  
Cité universitaire  
Québec (Québec) G1K 7P4

*Bonne fin de session !*